



# La Chronique

Édition spéciale

DÉPÔT LÉGAL, 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2017  
VOLUME 39, N<sup>o</sup> 10  
OCTOBRE 2017

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

# LE 5 NOVEMBRE, SORTONS ET VOTONS !

Le 5 novembre prochain, les citoyens de Lac-Beauport se rendront aux urnes afin d'élire les personnes qui constitueront le prochain conseil municipal.

Nouveauté cette année, la Municipalité est maintenant divisée en six districts électoraux. Vous aurez donc à élire un ou une candidate au poste de maire et un ou une candidate au poste de conseiller dans votre secteur.

Les élections générales se tiendront le dimanche **5 novembre 2017 de 10 h à 20 h** à l'école **Montagnac du lac**, située au 570, chemin du Tour-du-Lac.

Le vote par anticipation aura lieu le dimanche **29 octobre 2017 de 12 h à 20 h** au **Centre Communautaire** situé au 46, chemin du Village.

Chaque citoyen, inscrit sur la liste électorale, recevra une carte de rappel du vote.

Voici un exemple de cette dernière:

**AVIS IMPORTANT – CARTE DE RAPPEL DU VOTE**

ÉLECTION GÉNÉRALE DU DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017 DE 10H À 20H – ÉCOLE MONTAGNAC (570, CH. TOUR-DU-LAC)  
VOTE PAR ANTICIPATION DU DIMANCHE 29 OCTOBRE 2017 DE 12H À 20H – CENTRE COMMUNAUTAIRE (46, CH. DU VILLAGE)

VOTE LE JOUR DU SCRUTIN: 5 NOVEMBRE 2017

Nom de l'électeur: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

DISTRICT ÉLECTORAL: \_\_\_\_\_  
SECTION DE VOTE: \_\_\_\_\_  
NUMÉRO D'ÉLECTEUR: \_\_\_\_\_

**LES CANDIDATS AU POSTE DE MAIRE**

Michel Beaulieu – Équipe Beaulieu - Vision Lac-Beauport  
Louise Brunet – Équipe Louise Brunet - Démocratie Lac-Beauport  
Pierre Cloutier - Indépendant  
Serge Hamel - Indépendant

**LES CANDIDATS AU POSTE DE CONSEILLER (PAR DISTRICT)**

DISTRICT 1: Hélène Bergeron – Équipe Louise Brunet - Démocratie Lac-Beauport; Olivier Côté-Lefebvre – Équipe Beaulieu - Vision Lac-Beauport  
DISTRICT 2: Alice Dignard – Équipe Beaulieu - Vision Lac-Beauport; Thierry Lavoie – Équipe Louise Brunet - Démocratie Lac-Beauport  
DISTRICT 3: Guy Gilbert – Équipe Beaulieu - Vision Lac-Beauport; Michael Simard – Équipe Louise Brunet - Démocratie Lac-Beauport  
DISTRICT 4: Lucie Laroche – Équipe Beaulieu - Vision Lac-Beauport; Claude Martineau – Équipe Louise Brunet - Démocratie Lac-Beauport  
DISTRICT 5: Katy Duclos – Équipe Beaulieu - Vision Lac-Beauport; Andy Groskaufmanis – Équipe Louise Brunet - Démocratie Lac-Beauport  
DISTRICT 6: Nadine Boucher – Équipe Louise Brunet - Démocratie Lac-Beauport; François Girard – Équipe Beaulieu - Vision Lac-Beauport; Lorne Trudel - Indépendant

APPORTEZ CETTE CARTE AVEC VOUS LE JOUR DU VOTE  
AVEZ AVEC VOUS UNE PIÈCE D'IDENTITÉ AVEC PHOTO (CARTE D'ASSURANCE MALADIE/PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORT, ETC.)

Nous vous demandons de vous assurer de l'avoir en main le jour du vote ainsi qu'une pièce d'identité avec photo.

### LES CANDIDATS À LA MAIRIE SONT :

- Michel Beaulieu Équipe Beaulieu — Vision Lac-Beauport
- Louise Brunet Équipe Louise Brunet — Démocratie Lac-Beauport
- Pierre Cloutier Indépendant
- Serge Hamel Indépendant

### LES CANDIDATS AUX POSTES DE CONSEILLERS SONT :

#### DISTRICT 1 :

- Hélène Bergeron Équipe Louise Brunet — Démocratie Lac-Beauport
- Olivier Côté-Lefebvre Équipe Beaulieu — Vision Lac-Beauport

#### DISTRICT 2 :

- Alice Dignard Équipe Beaulieu — Vision Lac-Beauport
- Thierry Lavoie Équipe Louise Brunet — Démocratie Lac-Beauport

#### DISTRICT 3 :

- Guy Gilbert Équipe Beaulieu — Vision Lac-Beauport
- Michael Simard Équipe Louise Brunet — Démocratie Lac-Beauport

#### DISTRICT 4 :

- Lucie Laroche Équipe Beaulieu — Vision Lac-Beauport
- Claude Martineau Équipe Louise Brunet — Démocratie Lac-Beauport

#### DISTRICT 5 :

- Katy Duclos Équipe Beaulieu — Vision Lac-Beauport
- Andy Groskaufmanis Équipe Louise Brunet — Démocratie Lac-Beauport

#### DISTRICT 6 :

- Nadine Boucher Équipe Louise Brunet — Démocratie Lac-Beauport
- François Girard Équipe Beaulieu — Vision Lac-Beauport
- Lorne Trudel Indépendant



## à surveiller :

L'IMPORTANCE D'ALLER VOTER  
DISTRICTS ÉLECTORAUX  
TRAVAUX

PAGE 2  
PAGE 3  
PAGE 4



# LE 5 NOVEMBRE, JE SORS, JE VOTE !

Le 5 novembre prochain, le Québec tout entier sera en élections municipales. Démentons les plus récentes statistiques et sortons voter!

## DES CHIFFRES ÉLOQUENTS

« Le 5 novembre prochain, ne faisons pas les choses à moitié : votons! », scandait Pierre Reid, directeur général des élections du Québec lors du lancement de la campagne publicitaire de sensibilisation à l'importance du vote.

Selon les plus récentes statistiques, en 2013, lors des dernières élections municipales, à peine 47 % des citoyens québécois ont exercé leur droit de vote; en 2009, ce taux était de 45 %. C'est moins d'une personne sur deux qui s'est alors exprimée pour élire ses représentants municipaux, c'est loin d'être suffisant », affirmait M. Reid.

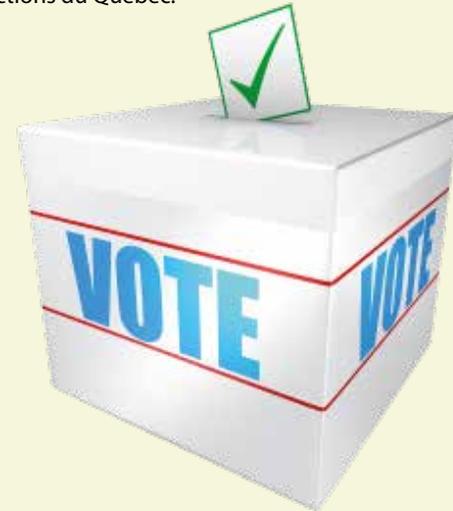
## SAVIEZ-VOUS QUE....

De façon générale, près de 60 % des infrastructures publiques sont sous la responsabilité des municipalités? Il est donc important de se prévaloir de son droit de vote quand on sait que les décisions de NOS élus ont des répercussions partout autour de nous. Pensons aux loisirs, aux espaces verts, au service de sécurité incendie, aux aires de jeux et à combien d'autres dossiers liés directement à la qualité de vie des citoyens. Il n'est donc pas faux de dire que les élus municipaux forment le palier de pouvoir le plus près de nous.

Le 5 novembre prochain, il faudra élire une mairesse ou un maire ainsi qu'un conseiller. Il est important de savoir pour qui voter et pour ce faire renseignez-vous sur les programmes des candidats et des équipes en visitant leurs différentes plateformes Web, en les questionnant sur les réseaux sociaux.

Le 5 novembre prochain, ne faisons pas les choses à moitié et sortons voter.

Pour voir les vidéos de la campagne publicitaire de sensibilisation, visitez le Facebook du Directeur général des élections du Québec.

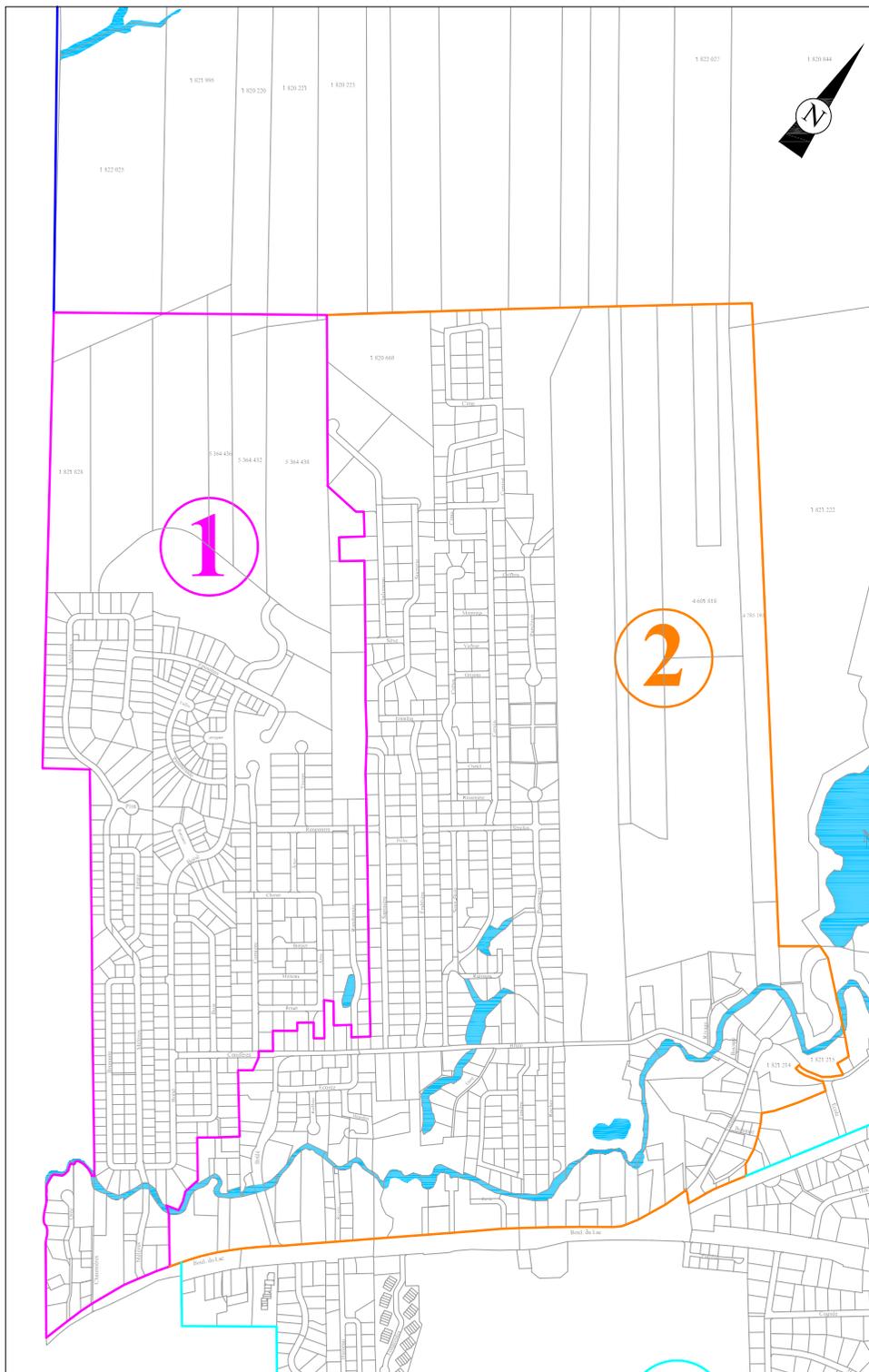


- **60 % des infrastructures publiques sont sous la responsabilité des municipalités**
- **1 100 municipalités en élections au Québec**
- **les municipalités du Québec administrent plus de 15 milliards de dollars annuellement**



## L'OUTIL POUR BÂTIR





## NOUVELLE FAÇON DE FAIRE **DISTRICTS ÉLECTORAUX**

Nouveauté cette année, la Municipalité est maintenant divisée en six districts électoraux. Vous aurez donc à élire un ou une candidate au poste de maire et un ou une candidate au poste de conseiller dans votre quartier.

Cette modification apporte plusieurs changements dans la vie démocratique municipale.

### **JOUR DU VOTE**

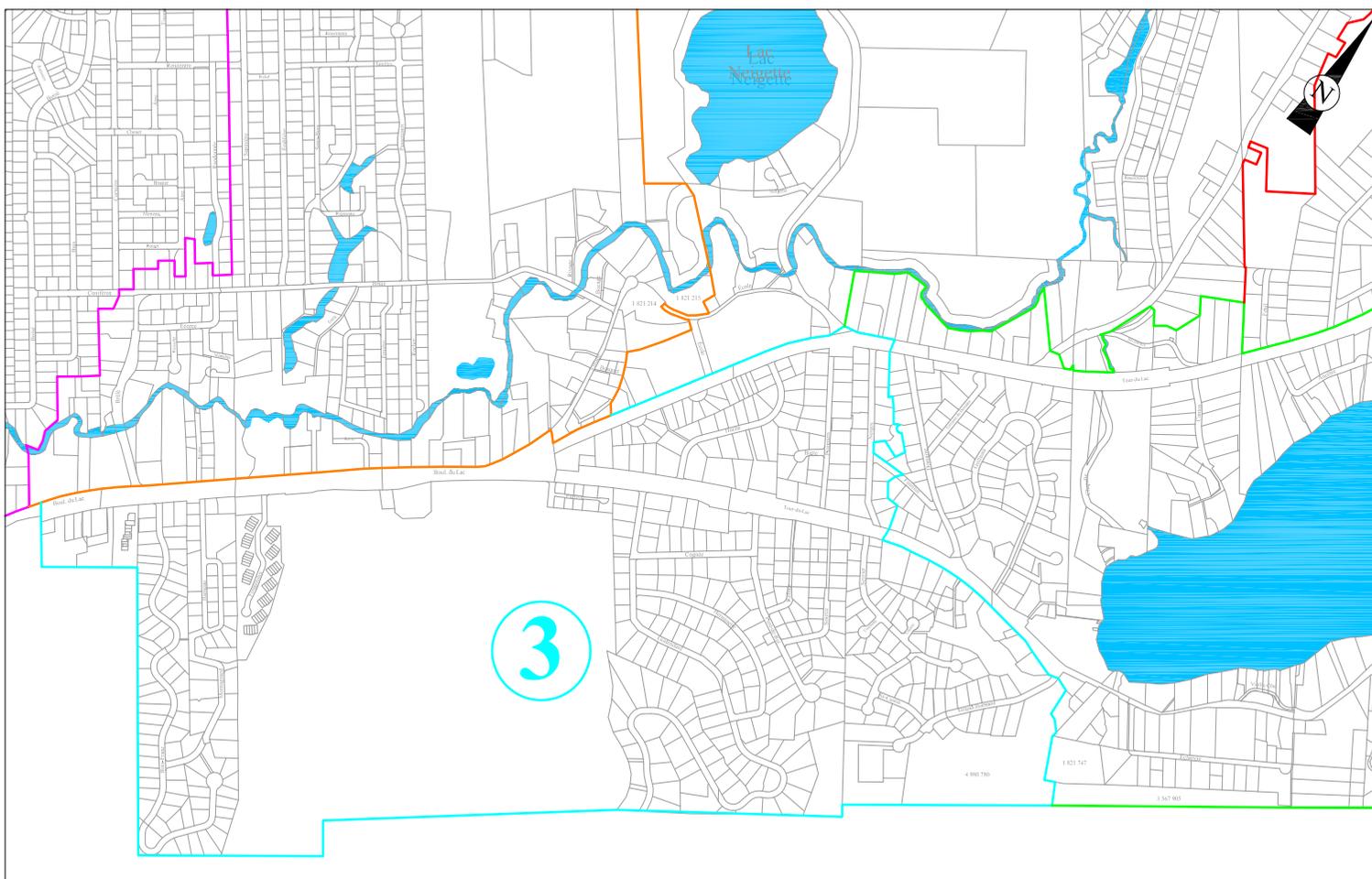
Les candidats aux postes de conseillers municipaux sont maintenant élus uniquement par les personnes habiles à voter de leur quartier, maintenant appelé district. Vous trouverez l'information sur le numéro de votre district sur les cartes publiées dans cette édition spéciale de La Chronique, sur le site Internet de la Municipalité ([www.lac-beauport.quebec](http://www.lac-beauport.quebec)) et sur le carton de rappel qui vous sera expédié par la poste d'ici le 28 octobre 2017.

Ainsi, le bulletin de vote ne comportera que les noms des candidats au poste de maire et des candidats de votre quartier et non de tous les candidats d'un parti politique.

De plus, vous n'aurez que deux (2) bulletins de vote à remplir avec pour résultat l'accélération du temps de vote de même que la diminution des files d'attente et du temps de comptage.

### **RÔLE DE L'ÉLU MUNICIPAL**

Cette modification par district modifiera aussi quelque peu le rôle de l' élu. En effet, contrairement à la façon de faire antérieure où il occupait généralement une fonction précise (voirie, loisirs, finances, urbanisme, etc.), votre élu devra être à l'écoute des préoccupations des électeurs de son quartier, peu importe la nature de leurs besoins. Votre vote est donc important, à vous de l'exercer.



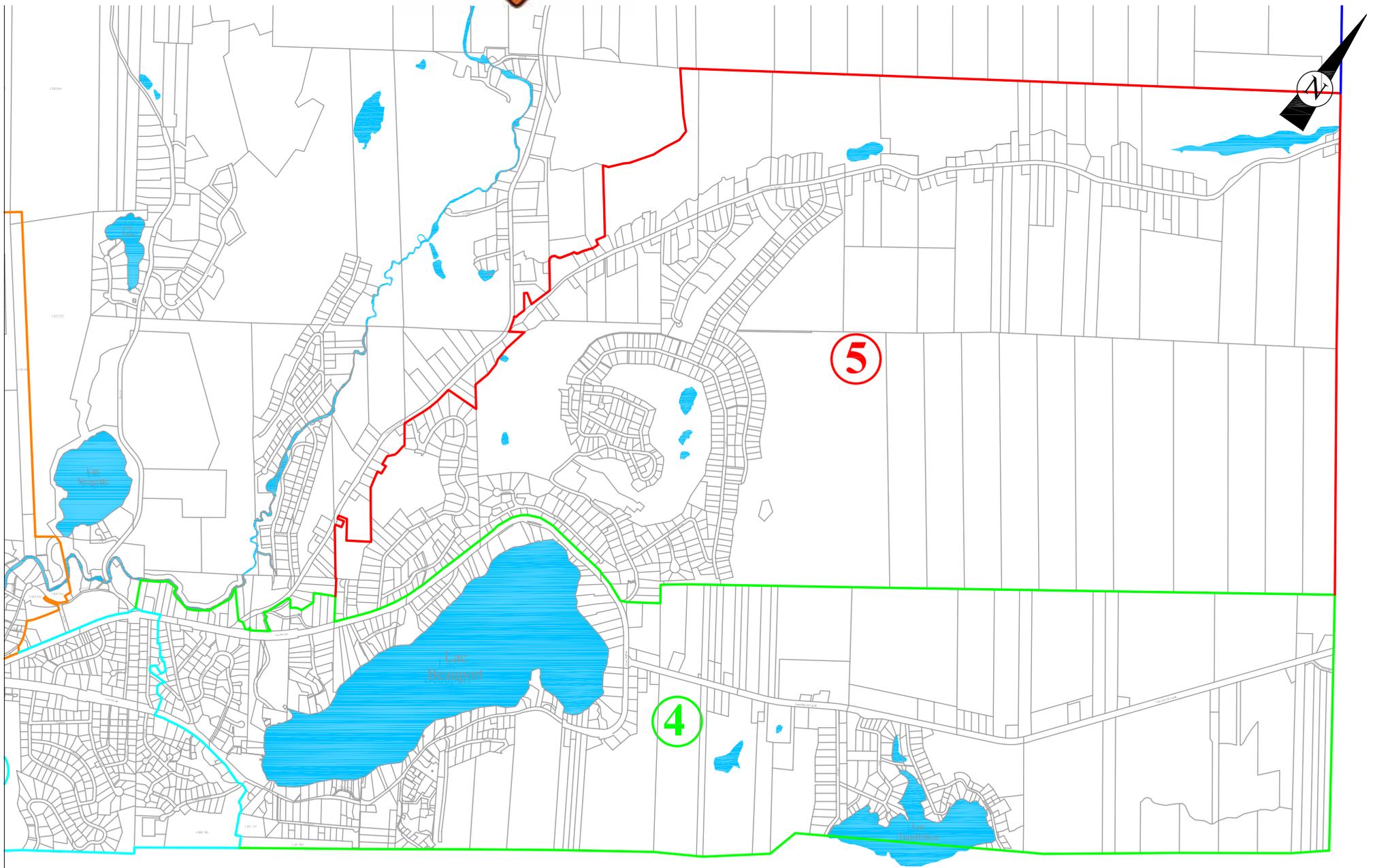
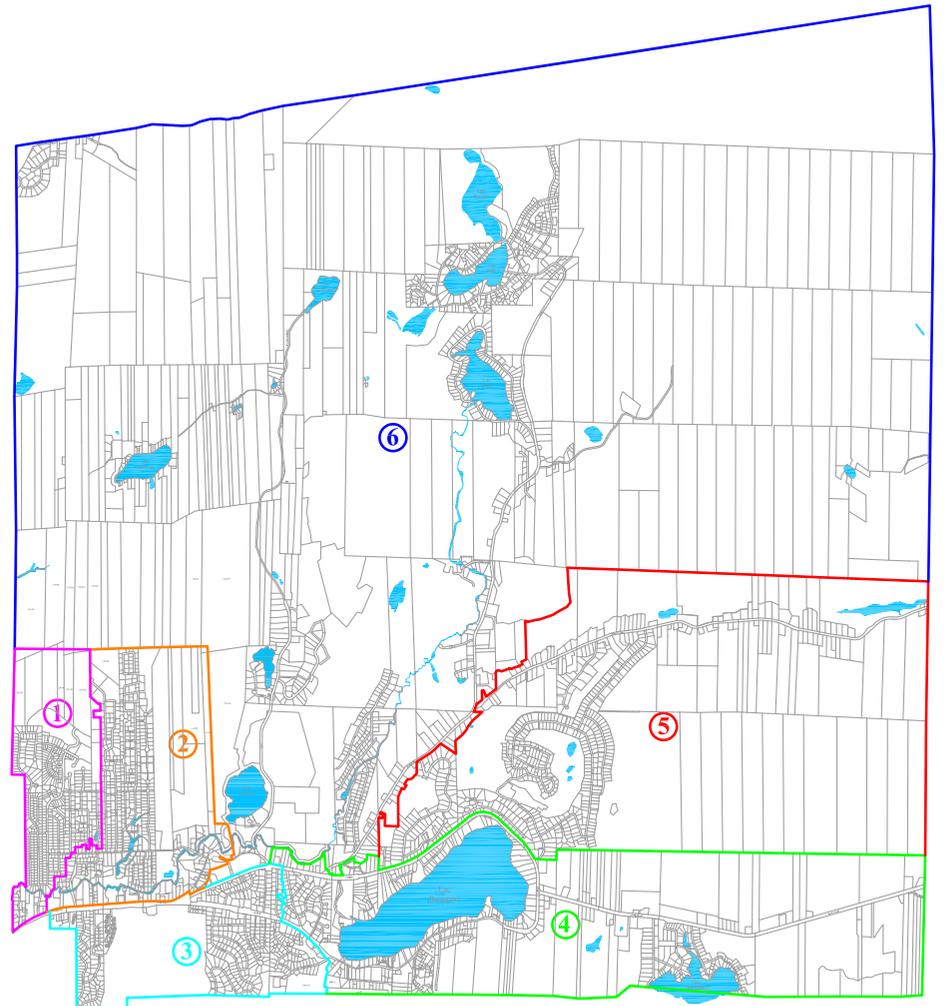
## TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU TOUR-DU-LAC

Il y aura des travaux sur le chemin du Tour-du-Lac dans la semaine précédant et suivant le 5 novembre, soit le jour du scrutin. Les chaînes de rue, trottoirs, pistes cyclables et fossés seront en construction rendant plus difficile l'accès au bureau de vote situé au 570 chemin du Tour-du-Lac. L'entrepreneur a le mandat de rendre les accès à l'école Montagnac et au chemin de l'École facilement accessible malgré les travaux.

Nous vous recommandons la plus grande prudence notamment pour les déplacements à pied et à vélo. Les cyclistes et piétons pourront utiliser l'accès à l'école via le stationnement du centre communautaire situé au 46 chemin du Village pour une plus grande quiétude.

Cette situation n'est pas idéale, nous en convenons. Elle est imposée par le retard des travaux causé par la grève des ingénieurs du gouvernement du Québec et l'arrivée rapide de la saison froide qui commande la poursuite des travaux durant cette période électorale.

Nous vous remercions de votre compréhension.



**Le 5 novembre, sortons et votons !**